

## CHARTRE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

L'Entreprise ANDRE SA a pris des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale. Le respect de ces engagements constitue la clé du développement à long terme de l'entreprise et de ses services.

La présente charte témoigne de notre volonté de promouvoir l'application des principes de RSE et de développement durable auprès de nos salariés, fournisseurs, clients et sous-traitants, selon une démarche d'amélioration permanente.

En interne, de multiples initiatives ont été prises afin de sensibiliser nos collaborateurs sur les trois enjeux du Développement Durable (DD) et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).

### ASPECTS SOCIAUX

C'est grâce aux principes de Responsabilité Sociale et Ethique qu'ANDRE SA est guidé dans sa gestion des Ressources Humaines et ses actions auprès des collaborateurs. Ces engagements se traduisent par une politique proactive et dynamique.

Le but est de donner un cadre de vie / de travail agréable aux salariés. Nous nous engageons à conduire de façon continue une politique de prévention des risques Santé et Sécurité au travail, et à veiller au bien-être de nos collaborateurs par des actions de formation et par des événements festifs fédérateurs : repas de Noël, BBQ d'été, célébration de l'anniversaire de l'entreprise, etc.

#### La diversité, l'égalité des chances et la non-discrimination

Nous respectons et appliquons le principe de non-discrimination dans toutes les étapes de la gestion des Ressources Humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'évolution, ou encore la promotion professionnelle des collaborateurs, etc.

A ce titre, nos effectifs reflètent une grande diversité, et ce, quels que soient les niveaux de qualification (ouvrier, technicien, cadre, etc.) et les types de contrats (stage, apprentissage, CDI, etc.).

#### Le bien-être des collaborateurs

Depuis plusieurs années, notre société développe une politique formelle concernant la gestion de ses Ressources Humaines. C'est pourquoi, sous l'impulsion de la Direction des Ressources Humaines et de l'ensemble de nos responsables, nous avons pris l'engagement de protéger nos collaborateurs, de favoriser leur bien-être au travail, leur valorisation et leur développement, mais aussi de promouvoir le dialogue social et les bonnes pratiques managériales.

En 2022, un nouveau réfectoire et une salle de repos sont mis en place pour l'ensemble des collaborateurs afin de favoriser le confort et de donner la possibilité de se détendre pendant la pause de midi.

## Des conditions de travail adéquates

L'expression « conditions de travail » désigne un ensemble de faits qui peuvent être liés entre autres à : organisation, cadre de travail ; formation et développement des compétences ; communication et dialogue ainsi que conditions salariales.

- Organisation, cadre de travail : Chez ANDRE SA, la volonté est de diffuser un climat sain et propice au travail et en efficacité. En fonction des postes, une certaine souplesse sur l'aménagement du travail et des horaires ainsi que sur les périodes de repos et de congés sont possibles, grâce l'organisation de l'entreprise mais aussi à la polyvalence de notre personnel.
- Formation des apprentis : ANDRE SA est une entreprise formatrice de nombreux apprentis dans le métier du bois. Plusieurs personnes sont actives dans la formation de base et supérieure, par exemple comme expert(e)s aux examens.

L'entreprise est ouverte à des visites de personnes en formation, avec accompagnement et explications détaillées.

- Formation et développement des compétences : A des fins de conservation des compétences internes et compte tenu des risques liés aux savoir-faire spécifiques, nous favorisons les formations interne et externe pour répondre aux besoins directs du métier et aux souhaits des collaborateurs.  
Des facilités sont aménagées pour des projets personnels avec un soutien financier partiel de l'entreprise (participation au Worldskills, tour du monde à vélo, etc.)
- Communication et dialogue : ANDRE SA veut accroître la communication et le dialogue avec le déploiement d'outils tels que les réunions mensuelles, les groupes de travail et de projets, en plus des réunions obligatoires comme les séances de planification et les Kick-off. Afin de faciliter les contacts directs, des entretiens annuels avec les responsables en présence de la directrice des Ressources Humaine sont mis en place. À ce titre, tous les membres de la direction se trouvent au bureau en Open-space avec le reste des collaborateurs du bureau.
- Conditions salariales : ANDRE SA rémunère ses collaborateurs soumis à la Convention Collective de travail du Second-Œuvre Romand, au moins au salaire minimum légal en respectant l'égalité entre femme et homme.

## La prévention et la maîtrise des risques au travail

La sécurité et la santé des travailleurs est « la » priorité d'ANDRE SA qui participe à la solution de branche SETRABOIS. Tous nos collaborateurs sont impliqués, à tous les échelons, dans la démarche de prévention des risques et dans les actions d'amélioration ; la sensibilisation aux règles de sécurité, la protection collective et individuelle, les formations réglementaires, etc. ceci au chantier comme au bureau.

A ce titre, nous avons mis en place un responsable de sécurité « PERCO » pour être à jour sur la réglementation de la SUVA, et nous avons affiché sur les machines traditionnelles un règlement d'utilisation.

Nous sommes aussi signataires de la charte de la sécurité de la SUVA et mettons en œuvre ses principes journalièrement.

Dans le choix des équipements de protection de la personne, l'entreprise favorise l'échange avec ses collaborateurs pour prendre en compte à la fois leur sécurité et leur bien-être (pénibilité au travail : bruit, poussière, etc. et confort). Nous utilisons des engins de manutention mécanisés afin de faciliter le quotidien de nos employés et protéger leur santé.

## ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

ANDRE SA a engagé une politique environnementale en mettant en place une gestion des déchets, une efficacité énergétique et écologique. Il est important de préciser que ANDRE SA, lié à son activité de menuiserie et de charpente ne présente pas un risque élevé pour les milieux naturels.

Nous sensibilisons nos employés aux divers aspects de la protection de l'environnement (gestion des déchets, traitement des eaux usées, utilisation des produits polluants ou toxiques, etc.) par des cours internes et externes.

### La gestion des déchets

ANDRE SA a mis en place une déchetterie interne comprenant neuf types de matériaux différents (papier, peinture, plastique, alu, acier, verre, etc.) ceux-ci sont repris par une entreprise spécialisée agréée par le SESA.

- Utilisation du papier : Nous avons un système de gestion électronique des documents (GED) afin d'éviter au maximum l'utilisation de papier. Nous avons mis en place par défaut d'une impression automatique recto-verso et la couleur a toujours été une option d'impression à n'utiliser qu'en cas de nécessité.
- Peinture : Une benne spéciale a été mise en place pour les peintures, solvants, etc. Les solvants sont récupérés, puis distillés à l'aide d'un alambic pour réutilisation. Ceci diminue largement l'utilisation de COV. Les eaux usées contenant des restes de peinture ou d'autres produits sont prétraitées dans des installations internes, avant rejet dans le réseau d'eau usée publique.
- Amiante : Nos employés sont sensibilisés et formés aux risques de l'amiante. L'entreprise est agréée et équipée pour la dépose d'amiante fortement agglomérée (protection individuelle, aspirateur à filtre adéquat, etc.)
- Accu, pile, ampoule, plastique et verre : Des poubelles de récupération pour le tri sélectif sont mises à la disposition de tous pour être ensuite récupérées par des sociétés spécialisées.

### Efficacité énergétique et écologique

Dans une logique d'amélioration continue et dans l'intérêt des générations futures, nous menons chez ANDRE SA une politique environnementale volontariste et avons besoin du soutien de tous. Nous nous engageons pour l'environnement en optimisant l'utilisation de l'énergie de manière efficace et économique.

- Installation de panneaux solaires photovoltaïques permettant de produire annuellement en moyenne plus de 1'500 MWh. A la suite de cette installation, nous avons mis en place des bornes de recharge électrique sur notre parking. Nous avons pris la décision de convertir notre parc de véhicules de bureau aux véhicules électriques.
- Les bâtiments de l'entreprise ainsi que l'aspiration à copeaux étant neufs, les locaux sont bien éclairés et exempts de poussière en suspension.

- Afin de réduire la consommation d'électricité, nous sommes en train de changer les néons en LED et nous recommandons à notre personnel d'éteindre en dehors des heures de travail les ordinateurs, photocopieurs et l'éclairage.
- Nos locaux sont chauffés avec nos propres déchets de bois, neutre en CO2, économisant ainsi des combustibles fossiles et des transports en décharge. La production en atelier consomme 100% d'électricité renouvelable certifiée.
- Notre entreprise est partenaire spécialiste Minergie et a déjà travaillé sur des bâtiments labellisés Minergie, y compris label Minergie-ECO et Minergie-P-ECO. À ce titre, nous organisons régulièrement des cours internes pour nos personnels de l'atelier, du chantier et du bureau.
- Sauf cas exceptionnel demandé par le maître de l'ouvrage, l'entreprise ne met en œuvre aucun bois exotique. La part de bois exotique est généralement inférieure à 1%.
- Le label COBS a été obtenu pour les fenêtres en bois et bois-métal, garantissant une provenance des bois de Suisse. Nous sommes certifiées FSC Chain-of-Custody.

## ASPECTS ECONOMIQUES

Nos actions sont orientées vers la satisfaction de nos clients, le respect de nos engagements commerciaux en passant par une démarche économique structurée des achats. Pour ce faire, nous impliquons notre personnel, nos intérimaires, nos sous-traitants et nos fournisseurs.

Nous assurons une maîtrise des coûts tout au long des chantiers, de la planification à la réalisation :

- Détermination des besoins par les responsables réalisation et les chefs de projet.
- Choix des fournisseurs sur demande d'offre par les chefs de projet.
- Suivi des livraisons des matériaux par les chefs d'équipe sur chantiers ou des magasiniers en atelier afin d'optimiser les délais et les trajets de transport.
- Analyse des coûts tout au long des chantiers par les chefs de projet.
- Suivi des sous-traitants régulièrement avec des contrats spécifiques aux chantiers et des demandes d'attestations d'affiliation et de paiement des charges sociales.

La mise en œuvre de cette politique n'est possible que grâce à l'implication de l'ensemble des parties prenantes. La direction d'ANDRE SA a besoin du soutien de tous pour mener à bien ces actions et rentrer ainsi dans le cercle vertueux du développement durable.

Un exemplaire de cette charte RSE&DD d'ANDRE SA est remis dans notre règlement interne et sur notre site internet pour nos clients, fournisseurs et sous-traitants.

La direction, le 14 février 2024